

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

## RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

### Remarque préliminaire

L'Assemblée Générale Ordinaire 2024 (AGO) s'est tenue le 25 mars 2024 à 19h00 au CHEM à Esch-sur-Alzette. Chaque membre a reçu une invitation. Au total, 47 personnes étaient présentes.

### Ordre du jour.

- 1) Allocution du président
- 2) Rapport des activités
- 3) Rapport financier
- 4) Rapport des réviseurs de caisse
- 5) Décharge à donner au trésorier
- 6) Rapport des responsables de section
- 7) Confirmation des administrateurs cooptés par le CA
- 8) Décharge à donner au Conseil d'Administration
- 9) Elections partielles des membres du CA
- 10) Elections de 3 membres réviseurs de caisse
- 11) Cotisations pour l'exercice 2024
- 12) Divers

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

#### 1. Allocution du président

Le Président René Recking souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le Président rend un hommage vibrant à Raymond Sassenrath décédé en 2023 et qui été membre pendant plus de 20 ans à l'ALGSC et plus de 15 ans au conseil d'administration, notamment en tant que vice-président. Il a fait preuve d'un engagement hors pair tout au long de ces années pour l'association. Il remercie son épouse, Ernestine, d'être présente à l'assemblée générale.

Le Président rend également hommage à Pierre Korthum, secrétaire de l'association jusqu'en 2009, puis responsable du footing pendant de longues années.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des défunts.

Ensuite, le Président remet des fleurs à Ernestine Sassenrath.

Il remercie ses collègues du conseil d'administration (CA), notamment le trésorier et tous ceux qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de l'association et le bien-être des membres.

Le Président remercie également tous les organismes qui ont soutenu notre association au courant de l'année 2023, soit financièrement, soit par la mise à disposition de locaux et notamment, le Dr Metz pour avoir permis d'organiser l'assemblée générale au CHEM.

### Remerciements

- Ministère de la Santé
- Ministère des Sports
- Ville de Luxembourg
- Ville d'Ettelbruck
- Lvcée Technique de Esch/Lallange
- Lycée Technique d'Ettelbruck
- Lycée Technique Privé St. Anne d'Ettelbruck
- Commune de Colmar-Berg
- Centre Hospitalier Luxembourg
- Centre Hospitalier du Nord
- Centre Hospitalier Emile Mayrisch



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Ensuite, il cède la parole à la nouvelle secrétaire générale, Nadine Everling qui présente le rapport d'activités.

#### 2. Rapport des activités

Dans son rapport, Nadine Everling précise que le CA s'est réuni à 3 reprises en 2023 pour assurer le bon fonctionnement de l'association notamment l'organisation des activités physiques thérapeutiques, la cooptation d'administrateurs, la nomination d'un trésorier et d'une secrétaire générale, la préparation de l'AGO 2023, la mise en place de 7 groupes de travail, une réunion avec le ministère de la santé, la journée cardio-vasculaire à Ettelbruck et à Wiltz etc.

L'ALGSC est membre de la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS) et de la Fédération des Acteurs du secteur Social au Luxembourg (FEDAS). Elle a participé aux assemblées générales de ces deux fédérations.

L'ALGSC a tenu des stands d'information lors de la Journée Mondiale du Cœur organisée Place d'Armes à Luxembourg mais également et à la journée cardio-vasculaire au CHdN et à la clinique de Wiltz.

Des membres de l'association ont également participé au relais pour la Vie.

Le premier parcours-santé a été mis en place à Walferdange grâce au support de Juliana et d'Alexis.

Différentes photos-souvenirs de ces événements ont été projetées.

#### **Statistiques**

De la présentation des slides, il ressort que le nombres de membres est en augmentation. L'ALGSC a totalisé 483 membres en 2023 (454 en 2022), dont 60% de sexe masculin et 40% de sexe féminin.

Le pourcentage des membres actifs, c'est-à-dire de ceux qui s'étaient inscrits aux groupes sportifs, s'élevait à 66%. Parmi les autres, il y a le personnel encadrant et les membres temporairement inactifs.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



#### Activités physiques thérapeutiques

Le tableau ci-dessous donne un aperçu général des séances par type d'activité, quant au nombre et la durée dans les 3 sections. Pour chaque type d'activité, on voit combien de séances ont été offertes et dans quelle section.

En tout, Il y a eu 1.365 séances en 2023, alors qu'il y en a eu 1.298 séances en 2022, 926 en 2021, et 808 en 2020.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

COU	IRS AL	GSC 2023
GYMNASTIQUE		
CENTRE + Pilates 47 + Zoom 46	187	2 groupes (1,5 heures par séance)
SUD	34	1 groupe (2 heures par séance)
NORD + Wemperhardt 35	283	7 groupes (1 heure par séance)
FITNESS		
NORD	72	2 groupes (1 heure par séance)
NATATION		
CENTRE	43	1 groupe (1,5 heures par séance)
SUD	65	1 groupe (1 heure par séance)
AQUAGYM		
CENTRE	44	1 groupe (1,5 heures par séance)
NORD	149	4 groupes (1 heure par séance)
FOOTING		
CENTRE	91	2 groupes (1,5 heures par sortie)
NORD	96	2 groupes (1 heure par sortie)
NORDIC WALKING		
CENTRE	<b>9</b> 8	2 (été 3) groupes (1,5 heures par sortie)
SUD	49	1 groupe (2 heures par sortie)
NORD	104	2 groupes (1,5 heures par sortie)
BICYCLETTE		
CENTRE	50	2 groupes (1,5 - 2 heures par sortie)
Total séances	1365	

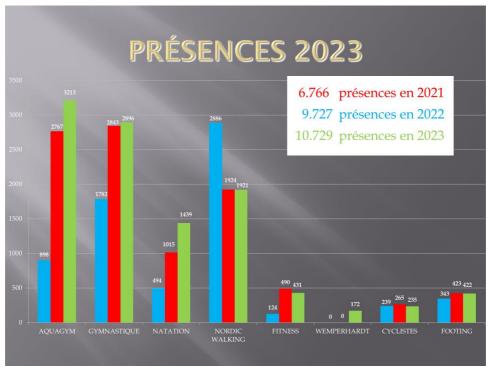
#### Présences des membres actifs dans les groupes sportifs

Pour chaque séance les présences effectives sont notées sur place. Les slides qui suivent montrent le nombre total, par type d'activité, dans les trois sections.

En 2023, il y a eu 10.729 présences contre 9.727 présences en 2022, 6.766 en 2021, 6.075 en 2020, et 10.160 en 2019. Cela correspond à une augmentation de 10,3% par rapport à l'année précédente. On constate donc une évolution positive depuis le COVID.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Toutes ces activités physiques thérapeutiques ne seraient évidemment pas possibles, s'il n'y avait pas l'encadrement engagé de nos membres professionnels, c'est-à-dire des moniteurs sportifs, des kinésithérapeutes, des infirmiers et des médecins. Leur nombre par section est indiqué dans le tableau suivant.



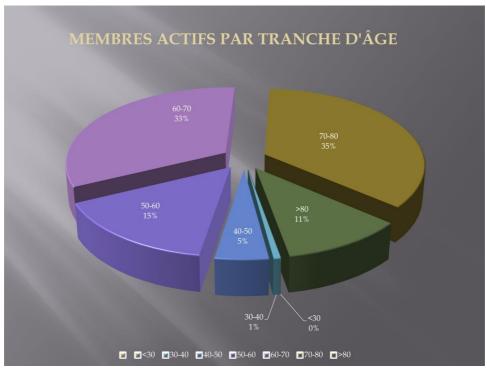
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

ENCADREMENT 2023						
LIEU	DOCTEURS	MONITEURS	INFIRMIERES			
CENTRE	16	17	2			
NORD	12	11	7			
SUD	3	5	6			
TOTAL	31 (28)	33 (43)	15 (16)			

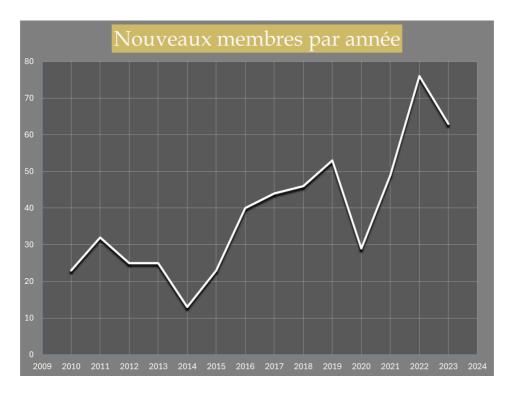
La répartition de nos membres actifs suivant l'âge montre que ceux âgés de plus de 60 ans sont largement représentés avec 79% du total, stable par rapport à l'année précédente. Il est également intéressant de constater, que les plus de 80 ans, avec 11%, continuent à tenir une part appréciable parmi les membres actifs.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



L'évolution positive du nombre de nouveaux membres par année perdure même si on constate une petite baisse par rapport à l'année dernière.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

#### 3. Rapport financier

Le Président de l'ALGSC donne ensuite la parole au trésorier, Rosch Muller, qui a présenté son rapport financier.

Concernant les recettes prévues par la Convention avec le ministère de la Santé, il précise que ce montant était de 439.109 €. Il ajoute qu'il y a eu 14.520 € de cotisation en hausse par rapport aux années précédentes suite à la décision de la précédente AG d'augmenter les cotisations et 17.992 € de dons. Monsieur Muller remercie les familles qui ont fait bénéficier l'association de dons à l'occasion de décès de certains de nos membres. Au total, les recettes pour l'exercice 2023 étaient de 490.440,26 € dont EUR 123.748,50 € pour le projet FLASS.

Recettes 2023	
Convention Ministère Santé  ALGSC: Fonct. 298.120 + Personnel 140.989	439.109,00
<ul> <li>Cotisations + dons (14.520 + 17.992,50)</li> <li>Participations</li> <li>Intérêts</li> <li>Remboursement parking</li> <li>Subsides communales</li> <li>Vente tricot ALGSC</li> </ul>	32.512,50 16.050,00 1.368,76 1.080,00 300,00 20,00 490.440,26



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Il présente ensuite les détails des dépenses dont le montant total était de 510.010,09 €. La partie importante des dépenses est relatives aux indemnités pour les cours qui sont organisés reprenant le split entre l'ALGSC et la FLASS. L'ALGSC a dû rembourser 20.228,48 € étant donné que ce montant n'a pas été utilisé dans le cadre du budget accordé en 2021 (covid time).

Il est à noter que les frais de personnel en 2022 et 2023 ont dépassé le budget accordé par le ministère dans le cadre de la convention et ont été payés par l'ALGSC, à savoir 6.040,99 € pour 2022 et 3.580,69€ pour 2023.

Une demande de compensation a été introduite pour chaque montant auprès du ministère de la Santé.

Le bilan de l'exercice 2023 présente un solde débiteur de -19.569,83 €. Les comptes bancaires présentent un solde positif de EUR 94.459,49 €.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

<u>Dépenses 2023</u> ALGSC	
<ul> <li>Indemnités pour cours (ALGSC 166.467,50 / FLASS 121.942,5)</li> <li>Frais de personnel</li> <li>Remboursement solde Misa décompte 2021</li> <li>Loyers + frais</li> <li>Indemnités administratives</li> <li>Piscine Colmar-Berg)</li> <li>Matériel médical, ergo- et kinésithérapeutique</li> <li>Frais de route/ réunions</li> <li>Publicité (AG 3.434,95 + flyers 252,48)</li> <li>Frais de formation</li> <li>Frais (bureau 650,52-banque 429,22-postaux 540,00-tél. 753,56)</li> <li>Réparations, logiciels, petit équipement</li> <li>Assurances (immeuble 413,91 + 670,72 rc asbl)</li> <li>Entretien installations informatiques</li> <li>Divers (fleurs, cadeaux, pourboire) (non éligible MISA)</li> <li>Frais comptables</li> <li>Overhead (Cotisations Flass / Fedas)</li> </ul>	50) 288.410,00 144.569,69 20.228,48 16.173,77 11.800,00 6.921,60 4.724,16 3.884,90 3.687,43 2.500,00 2.373,30 1.442,39 1.084,63 912,77 841,37 255,60 200,00
	510.010,09



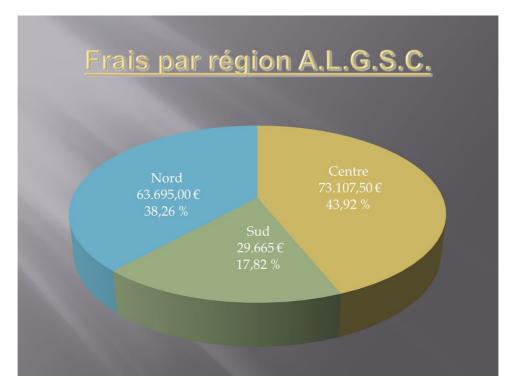
Ci-dessous est présentée la répartition des sommes que l'ALGSC a versées, comme participation de l'Etat, aux associations-membres de la FLASS.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Monsieur Rosch Muller présente également la répartition des frais selon les sections et selon les activités physiques thérapeutiques. La gymnastique seule représente près de 32 % des frais des activités.





Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Enfin, Monsieur Muller présente le budget 2024. Il mentionne que, vu les élections fin 2023, le budget de l'état 2024 n'a pas encore été voté et donc que le montant à recevoir du ministère est estimé. On travaille actuellement avec un 12<sup>ème</sup> provisoire.

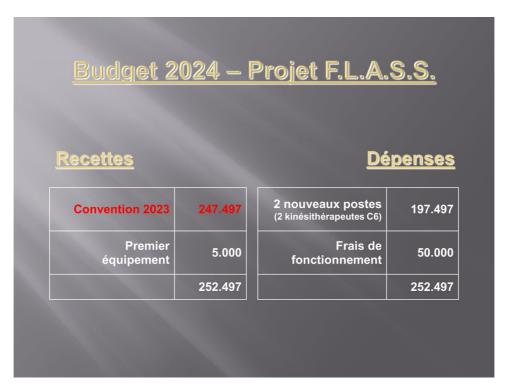
Il est également vraisemblable que le ministère sépare les 2 conventions afin d'en avoir une pour l'ALGSC et une pour la FLASS.

Mais le budget 2024 reprend encore les 2 entités.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

	Budge	et 2024	
Recettes		<u>Dé</u>	<u>penses</u>
Convention 2023 ??	439.109	Frais de personnel	152.000
Participations	16.500	F.L.A.S.S. Assoc.	148.000
Cotisations + dons	20.000	Dirigeants	182.000
Intérêts	1.500	Loyers	16.500
Remb. parking	1.080	Projet SharePoint	10.000
	478.189	Location piscine	7.500
		Frais de route	6.000
		Matériel médic./ergo.	5.000
		Divers	5.000
		Réparations/entretien	3.500
		Fiduciaire	2.500
		Frais de bureau	1.500
		Taxes/assurances	1.500
		Frais postaux	1.000



#### 4. Rapport des réviseurs de caisse

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Au nom des réviseurs de caisse, Hubert Wengler, Edmond Schroeder et lui-même, Guy Maillet, certifie à l'assemblée une tenue exemplaire des comptes de l'association et propose à l'assemblée de lui donner décharge.

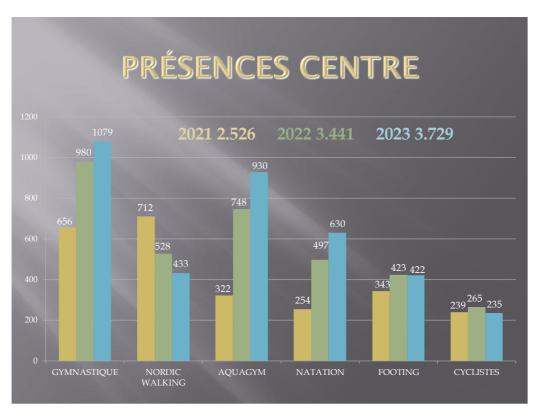
#### 5. Décharge à donner au trésorier

La décharge est accordée à l'unanimité.

#### 6. Rapports des cardiologues responsables

#### **Section CENTRE**

Pour la section Centre, le Dr Delagardelle, cardiologue, dresse le bilan de l'année 2023. Il commence par remercier Rosch Muller présent depuis plus de 15 ans et qui a 'payé de sa personne' par son engagement au sein de l'association. Rosch est remplacé dans ses fonctions de trésorier par Monsieur Dirk Dreisbach. Il remercie également la nouvelle secrétaire générale Nadine Everling pour son engagement de même que tous les moniteurs pour leur professionnalisme et la bonne atmosphère qu'ils véhiculent dans les différents cours. Un grand merci également à Claude Vandivinit qui effectue un important travail et participe notamment aux réunions avec le ministère.



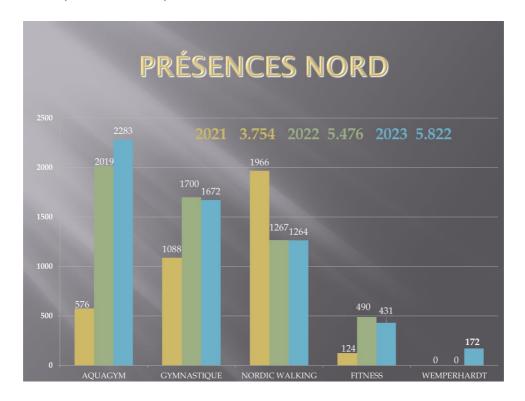
Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

#### **Section NORD**

Pour la section Centre, le Dr Claude Blasen, cardiologue, dresse le bilan de l'année 2023. Il se réjouit également de l'augmentation de la participation aux activités et à la présence de nouvelles activités.

Il remercie chaleureusement Jérôme Camerlynck, très actif pour la section Nord, et sa présence au CA.

Jérôme Camerlynck se présente également à l'assemblée et en profite pour remercie JacquelineEifes pour le travail qu'elle a effectué.

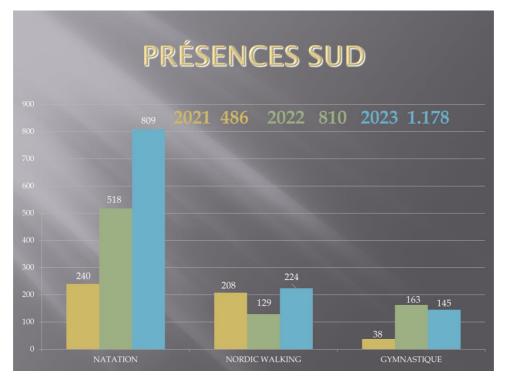


#### **Section SUD**

Pour la section Sud, le Dr Romain Niclou, cardiologue, remercie Nadine Everling pour son engagement et remercie également Rosch Muller pour ses bons services au sein de l'association. Il est reconnaissant aux différents moniteurs pour leur travail professionnel. Etant décidé à terminer son activité professionnelle à Noël 2024, il annonce également qu'il va mettre fin à son mandat en tant qu'administrateur de l'association. Il présente le Dr Darche comme nouveau médecin dans la section Sud.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Le Président remercie le Dr Niclou pour ses années passées au sein du conseil d'administration de l'association.

# 7. Ratification des administrateurs cooptés au courant de l'année 2023 par le CA

Suite à la démission de 2 administrateurs (Jean-Paul Harsch et Jeff Stumper), Madame Danielle Keup et Monsieur Dirk Dreisbach ont été cooptés par la CA.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la cooptation des 2 nouveaux membres qui vont terminer le mandat de leurs prédécesseurs.

#### 8. Décharge à donner aux membres du CA

La décharge est donnée à l'unanimité des membres présents à l'assemblée.

#### 9. Élections partielles des membres du CA

Roger Muller et Marcel Kemmer n'ont pas demandé à ce que leur mandat soit renouvelé.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

En conséquence, seuls les mandats des personnes suivantes venant à échéance sont à renouveler : Dr. Claude Blasen, Juliana De Andrade, Dr. Charles Delagardelle, Dirk Dreisbach, Danielle Keup, Martine Ourth, Dr. Hilde Urhausen et Claude Vandivinit.

Le renouvellement de leur mandat est accepté à l'unanimité des personnes présentes à l'assemblée.

Un appel à candidature a été lancé pour avoir des nouveaux membres dans la CA.

Le Dr Darche se porte candidat et se présente à l'assemblée. Il est cardiologue dans le sud et remplacera le Dr Niclou, démissionnaire.

Monsieur Fernand Tarpini se porte également candidat de même que Monsieur Patrick Wagner qui est notamment responsable de l'activité cyclisme au sein de l'ALGSC.

# 9) Elections partielles des membres du Conseil d'Administration

#### Démissions :

Jean-Paul Harsch, Jeff Stumper, Christian Roth

#### Non-renouvellement de mandat :

Marcel Kemmer, Roger Muller

#### Renouvellement de mandat :

Dr. Claude Blasen, Juliana De Andrade, Dr. Charles Delagardelle, Dirk Dreisbach, Danielle Keup, Martine Ourth, Dr. Hilde Urhausen, Claude Vandivinit

Les 4 membres sortants sont chaleureusement remerciés et félicités par le président et le Dr Delagardelle et des cadeaux leur sont remis pour leurs bons et loyaux services.

#### 10. Élections des 3 membres réviseurs de caisse

Le mandat des 3 réviseurs de caisse est renouvelé et accepté à l'unanimité.



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

#### 11. Cotisations pour l'exercice 2024

A l'unanimité, les cotisations restent inchangées à EUR 30 pour la cotisation et à EUR 50 pour la participation. Ces montants avaient été réévalués lors de l'assemblée générale précédente.

#### 12. Divers

# Présentation de Pierre Dochen, nouveau responsable administratif de l'association

Pierre Dochen a rejoint l'association le  $1^{er}$  octobre 2023 en tant que responsable administratif pour une tâche à 50 %.

#### Changements à venir

Claude Vandivinit prend la parole pour attirer l'attention de l'audience sur les changements importants auxquels l'ALGSC est actuellement confrontée en sus de ceux qui ont eu lieu au niveau de l'administration et de la composition du conseil.

Pour commencer, l'ALGSC va devoir adapter ses statuts aux dispositions de la nouvelle loi sur les ASBL.

Puis, comme les associations, disposant d'une reconnaissance d'utilité publique, sont actuellement mises à un pied d'égalité avec les grandes associations, l'ALGSC devra faire face à de nouvelles obligations en relation avec la tenue de sa comptabilité. Ainsi, elle va notamment devoir introduire une comptabilité commerciale et se doter d'un reviseur d'entreprises.

À cela s'ajoute le splitting des moyens budgétaires nous alloués par le ministère de la Santé entre l'ALGSC et la FLASS, pour laquelle la conclusion d'une convention semble être probable endéans l'année en cours. Claude Vandivinit tient à préciser que ce changement n'aura pas d'incidence négative sur le fonctionnement général ni sur l'offre en cours de l'ALGSC, qu'il va au contraire nous permettre de nous concentrer à nouveau sur nos principaux objectifs, qui sont les cours d'activité physique thérapeutique pour les cardiaques.

D'autres obligations concernent la protection des données qui nous sont confiées.

Afin de respecter au mieux la réglementation GDPR et la confidentialité des données, le système informatique a été upgradé par la mise en place d'un SharePoint permettant, de manière sécurisée, de centraliser les données de l'association. Cela permettra également de travailler en réseau via le Cloud.

Finalement, nous allons devoir mettre en place une gestion administrative plus intégrée et informatisée. Nous sommes en train de tester un logiciel (ClubDesk) permettant de gérer l'ensemble des données des membres, la gestion des cours, les envois groupés d'emails, le



Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815 Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

site internet et la comptabilité. Certains détails sont encore à peaufiner. Mais il semble que cela permettra d'améliorer la gestion des données et des cours organisés.

Le Président conclut l'assemblée générale en constatant que l'association est dans de bonnes mains et que l'avenir s'annonce positif.

Il invite les membres présents à un verre de l'amitié.